

Danièle ROUSSEAU
Garante de la concertation

Décision RFF 25 novembre 2010

Décision CNDP du 2 mars 2011

Approbation de la CNDP, des modalités d'information et de participation du public qui seront mises en œuvre par RFF le 4 janvier 2012.

LIAISON ROISSY-PICARDIE

RAPPORT DE LA CONCERTATION ET DE L'INFORMATION DU PUBLIC

ÉTUDES PRÉALABLES A L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE : ÉTAPE 1
(Mai 2011 à juillet 2012)

- 1- LES ÉLÉMENTS CLÉS
 - 2- DÉROULEMENT DE LA PHASE 1 DE LA CONCERTATION
 - 3- BILAN DE CETTE PHASE DE CONCERTATION
-

1-LES ÉLÉMENTS CLÉS

A l'issue du débat public qui s'est déroulé du 15 avril au 31 juillet 2010, le Conseil d'administration de RFF a pris la décision le 25 novembre 2010 d'engager la phase d'études et de concertation préalables à l'enquête publique afin de produire un dossier d'enquête publique d'ici 2014.

LE PROJET :

- Ligne nouvelle (6 à 7 km) entre la LGV d'interconnexion et l'axe Paris-Creil-Amiens
- Aménagement du réseau existant (Paris- Creil), consistant en une augmentation de la capacité de l'axe Paris-Creil, entre la ligne nouvelle et Creil
- Aménagement des gares (Amiens, Creil, Aéroport CDG-TGV)
- Investissement de l'ordre de 300M€

LES OBJECTIFS :

- Raccorder la Picardie au réseau à grand vitesse
- Diffuser l'effet grande vitesse sur une large partie de la Picardie
- Améliorer les déplacements quotidiens vers Roissy (depuis le nord et le sud)
- Favoriser l'intermodalité air-fer à Roissy
- Mailler le réseau ferroviaire
- pas de fonction fret

PROGRAMME RETENU À L'ISSUE DU DÉBAT PUBLIC :

- scénario trains à grande vitesse + service régional TGV +TER
- recherche d'un tracé entre 2 options de passage, centre et sud en prenant en compte notamment, l'habitat, les activités économiques, les milieux naturels, la biodiversité, le patrimoine ; et en recherchant une approche foncière coordonnée avec le projet Barreau de Gonesse
- aménagements sur le réseau existant et en gares

DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE CONCERTATION

RFF propose de lancer les études préalables à l'enquête d'utilité publique, concomitamment avec le déploiement d'un dispositif d'information et de concertation sur l'avancement du projet :

- Les études alimentant ainsi la concertation, et la concertation nourrissant les études ; d'où un enrichissement du projet au bénéfice des futurs usagers et habitants,
- Concertation au plus près des acteurs des territoires concernées, lors des réunions avec les élus, d'une part et lors de groupes de travail thématiques réunissant les services de l'état, les collectivités locales, les associations, les acteurs économiques et les autres organismes publics ou privés concernés.

- Information et participation du grand public et des riverains au fur et à mesure de l'avancement des études,
- RFF a demandé à la CNDP la nomination d'un garant de concertation dont le rôle est de veiller au respect des engagements figurant dans la charte pour la conduite de la concertation rédigée par RFF, donc de veiller :
 - au bon déroulement de la concertation
 - au respect de la participation des différents acteurs
 - à la qualité de l'information du public

Le 2 mars 2011, j'ai été nommée par la CNDP garante de la concertation et de l'information du public

CONTEXTE AVANT LA PHASE DE CONCERTATION

- projet très attendu en Picardie
- projet fortement controversé par l'est du Val d'Oise

La première phase de concertation qui s'est déroulée de **juin 2011 à juillet 2012** consiste à arrêter le programme fonctionnel de l'opération (quels services, quelles dessertes ?...), à définir une zone de passage préférentielle, ainsi que la nature des aménagements nécessaires sur le réseau existant entre Creil et la ville nouvelle.

La 2^{ème} phase (2012-2014) consistera à définir un tracé pour la ligne nouvelle et à préciser les aménagements sur le réseau existant, puis produire le dossier qui sera présenté lors de l'enquête publique.

2- DEROULEMENT DE L'ETAPE 1 DE CONCERTATION ET DE L'INFORMATION DU PUBLIC

Après approbation par le **comité de pilotage** qui s'est réuni le **14 septembre 2011**, du calendrier proposé par RFF et validation des principes et du dispositif de la concertation, la concertation est entrée dans sa phase active.

Le choix des principaux bureaux d'études et autres prestataires (agences de communication.) a été effectué au printemps et à l'été 2011.

Des réunions préparatoires au lancement des études et de la concertation ont eu lieu au printemps et à la fin de l'été. Un mode d'emploi de la concertation a été transmis à tous les participants en novembre avant le démarrage effectif de la concertation.

Des réunions avec les élus locaux concernés par le projet et des réunions avec des groupes de travail thématiques ont été organisées dans le Val d'Oise et en Picardie en 3 vagues entre novembre 2011 et juillet 2012. Lors de la vague 1, les participants sont invités à faire part de leur vision relative au projet et de leurs attentes vis-à-vis de la concertation.

Vague 1 : de fin novembre à mi- décembre 2011

- 1ères réunions de concertation avec les élus locaux permettant à ceux-ci de s'informer de l'avancée du projet et de s'exprimer sur les orientations prises (point de vue politique) ; elles s'articulent logiquement avec les groupes de travail (point de vue technique),
- Mise en place des groupes de travail thématiques :
Les groupes de travail rassemblent les services de l'Etat, les représentants des principales collectivités locales, les responsables économiques et associatifs.

Groupe de travail « services et aménagement du territoire »

Groupe de travail « insertion environnementale et paysages »

- Echanges sur les méthodologies et les premières données collectées

Vague 2 : de mi février à mi-mars 2012

- Présentation des premiers résultats des études,
- Définition des zones de passage préférentielles et des aménagements sur le réseau existant.

Vague 3 : fin juin à mi-juillet 2012

- Restitution de l'analyse multicritère,
 - Réunions d'information du public.
-

ÉCHANGES RFF PRÉALABLES A LA CONCERTATION

↳ Réunions avec les élus du Val d'Oise

En raison de l'hostilité manifestée par les élus du Val d'Oise, lors du débat public vis-à-vis de ce projet, RFF a jugé nécessaire de les rencontrer pour rappeler les grandes lignes de la décision prise, *d'expliquer la suite du processus*, le déroulement des études et d'échanger sur les modalités de la concertation.

Par conséquent, deux réunions ont eu lieu (**15 juin 2011 et 8 septembre 2011**) avec les élus du Val d'Oise avant le démarrage de la vague 1.

Il ressort de la réunion du 15 juin une forte hostilité de la part de la Communauté de communes vis-à-vis du projet ; les élus ont le sentiment que ce projet ne se fait qu'au profit des Picards et contre la volonté des Valdoisiens. Ils expriment leur inquiétude sur la réalisation du Barreau de Gonesse et attendent un signe positif qui permettrait de rendre acceptable ce projet.

Ils demandent une meilleure prise en compte de leurs propositions et une meilleure écoute des élus des zones rurales.

RFF indique que nombre de leurs questions font partie des études à mener dans le respect des objectifs du projet, qui sont entre autres d'améliorer les déplacements courte distance vers Roissy, et que l'humain constitue un enjeu essentiel des études.

Les élus se sentent en « porte à faux » vis-à-vis de leurs administrés et préviennent qu'ils ne seront pas consensuels lors de la concertation.

Ce climat hostile se confirme lors de la réunion suivante (8 septembre 2011) ; les élus soulignent la problématique des transports dans le Val d'Oise et sur le territoire de Roissy, et demandent une meilleure prise en compte de leurs difficultés de la part de RFF et du STIF.

Ils reconnaissent la fonction nationale du projet mais contestent sa pertinence pour les trajets « domicile-travail ».

RFF indique que la phase de concertation est précisément l'occasion d'échanger sur l'ensemble des projets de transports valdoisiens, et que la non-participation risquerait d'entraîner les prises de décisions unilatérales par RFF et les partenaires du projet.

↳ Réunion avec les agriculteurs

Une réunion d'information, d'échanges et de dialogues sur les deux projets : Barreau de Gonesse (BDG) et Roissy Picardie (RP) a eu lieu le 23 novembre 2011 à l'intention des agriculteurs ; les agriculteurs ont manifesté leur inquiétude sur l'impact de ces projets sur l'activité agricole et ils ont souligné le manque de lisibilité de l'ensemble des projets, ainsi qu'un manque de globalité des différents projets. Malgré un climat un peu tendu, les participants apprécient une bonne écoute de RFF ; à l'issue de cette réunion une autre est organisée par le sous préfet de Sarcelles, le 1^{er} février 2012 suite à la colère causée par les dégâts causés par les rongeurs sur les cultures aux abords des infrastructures dans le nord est du Val d'Oise, afin de mettre en place et de coordonner des mesures destinées à lutter contre la prolifération des lapins, et d'améliorer l'entretien des abords des voies.

RFF a entendu la demande de vision plus cohérente des différents projets exprimée par la profession agricole et a décidé de mettre en œuvre une coordination des approches foncières des projets RP et BDG, eu égard à la proximité géographique des 2 projets.

VAGUE 1 (novembre/ décembre 2011)

↳ PICARDIE

29 novembre 2011 : réunion intercommunale sur l'aménagement du réseau existant (Oise) à **Creil** ; réunion à l'attention des élus de l'Oise proche de l'axe Paris-Creil, et les services de L'Etat. (13 participants)

- *Les élus ont manifesté leur satisfaction de voir le projet avancer après le débat public de 2010.*
- *Se sont exprimées des inquiétudes sur l'impact du projet sur les ouvrages existants, sur ses conséquences acoustiques, sur la faune.*

1^{er} décembre 2011 : groupe de travail « services et aménagements du territoire » région Picardie à **Amiens** (une trentaine de participants)

- Présentation des études de capacité et des enjeux,
- Présentation des études d'analyse, de prospective territoriale, et de prévision de trafic,
- Présentation de la grille d'analyse multicritère : il s'agit de choisir une zone de passage préférentielle.
- *Tour de table : unanimité sur l'importance du projet pour le développement économique, touristique de la Picardie*
- *Nombreux échanges constructifs entre les acteurs picards et RFF*

1^{er} décembre 2011 : groupe de travail « insertion, environnementale, paysage, région Picardie à **Chantilly** ; (une quinzaine de participants).

- Prise en compte des enjeux du territoire pour définir les éventuels aménagements à réaliser sur la partie isarienne de la ligne Paris-Creil,
- Intégration du projet au mieux au sein du territoire du projet limitant les impacts négatifs sur l'environnement et le paysage.
- *On se réjouit du lancement des études et de la concertation, le projet est attendu par la Picardie, tant par les élus que par les habitants.*
- *Les associations ont indiqué qu'elles seraient vigilantes vis-à-vis des orientations qui seront prises.*

A la fin de chacune de ces réunions, les participants sont conviés à se rapprocher des cartes d'enjeux pour faire partager leur vécu et leur connaissance du terrain aux bureaux d'études ; *Ce moment autour des cartes est un moment fort d'échanges constructifs*

↳ VAL D'OISE

13 décembre 2011 : réunion intercommunale ligne nouvelle (Val d'Oise) à **Roissy** (25 participants)

- Présentation des processus des études et de la méthodologie
- Partage des premiers travaux
- Présentation de la grille d'analyse multicritère pour le choix de la zone de passage préférentielle

Réunion au cours de laquelle, le député et des Maires ont exprimé leur opposition au projet et indignation ayant l'impression de ne pas avoir été écoutés lors du débat public ;

RFF a insisté sur le fait que la concertation aura pour enjeux d'aborder et d'apporter des réponses à leurs questions et que c'est à travers ces échanges avec les parties prenantes que le projet se conçoit ; et ce, malgré les divergences qui peuvent légitimement exister.

Polémique sur la nécessité d'étudier l'option sud ; RFF rappelle qu'au cours du débat public, l'option sud avait été soutenue par plusieurs intervenants, d'où le choix de poursuivre les études sur les deux options afin d'objectiver les avantages et inconvénients de chacune des solutions. Le député demande qu'on lui fasse parvenir la dernière étude sur le débranchement nord du BDG.

Malgré un climat hostile au projet, les échanges sont courtois et RFF argumente très clairement et se réfère souvent à la décision prise à l'issue du débat public et au fait que le BDG suit son propre processus d'avancement ; et que la loi impose de tout motiver, raison supplémentaire pour étudier précisément les deux options centre et sud.

Les participants sont invités à annoter, compléter les cartes des enjeux repérés sur les territoires concernés.

De nombreux échanges se poursuivent par petits groupes autour des cartes.

15 décembre 2011 : groupe de travail « services et aménagements du territoire » Ile de France à **Louvres** (11 participants)

- Présentation des processus des études et de la méthodologie
- Partage des premiers travaux
- Présentation de la grille d'analyse multicritère pour le choix de la zone de passage préférentielle

Tour de table au cours duquel il ressort un souci d'améliorer les transports existants, que la concertation fasse émerger le meilleur tracé et certains services supplémentaires.

Echanges constructifs malgré quelques rappels sur l'hostilité au projet.

Problème des accès aux emplois du sud de la plateforme, des aménagements en gare de Roissy-CDG TGV ; questions sur la tarification

15 décembre 2011 : groupe de travail « insertion, environnementale, paysages, Ile de France à **Vémars** ; (une vingtaine de participants) Présentation des processus des études et de la méthodologie

- Partage des premiers travaux
- Présentation de la grille d'analyse multicritère pour le choix de la zone de passage préférentielle,
- Première identification des enjeux et sensibilités environnementales des territoires.

Associations de défense de l'environnement en faveur de l'option sud,

Inquiétude quant à fragilisation de l'économie agricole,

Impact dur l'environnement, les sites archéologiques (option sud en particulier),

Beaucoup regrettent l'absence de réflexion globale et d'un schéma intermodal et interrégional sur le territoire en matière de transports,

RFF répond favorablement à la demande de diffusion des comptes rendus des différentes réunions franciliennes à tous les acteurs de la concertation,

Echanges d'une trentaine de minutes autour des cartes qui seront mises à jour pour la vague 2.

VAGUE 2 (février/mars 2012)

↳ PICARDIE

21 février 2012 à Amiens (20 participants) groupe « services et aménagements du territoire »

- Avancement des études d'analyse et de prospective territoriale et de prévision de trafic,
- Avancement des études de capacité et d'exploitation, analyse multicritère pour le choix de la zone de passage préférentielle.

Débats sur l'importance du rabattement ferroviaire autour d'Amiens et de Creil,

Prendre en compte le développement touristique,

Saturation du réseau TER,

Problème des horaires décalés,

RFF envisage de confier une mission aux agences d'urbanisme pour prendre en compte ces enjeux d'aménagement.

21 février 2012 à Orry la Ville (15 participants): groupe « insertion, environnement, paysage »

- Synthèse des enjeux environnementaux dans l'Oise,
- Avancement des études environnementales spécifiques,
- Aménagements potentiels entre Orry la Ville et Creil
- Etudes acoustiques
- Analyse multicritère pour les décisions en fin d'étape 1

Aménagement de la gare de Creil, accessibilité,

Optimiser le temps de correspondance à Surveilliers,

Impacts acoustiques,

Améliorer l'existant,

23 février 2012 à Coye la Forêt (11 participants): réunion intercommunale Picardie

- Avancement des études économiques, des études de capacité et d'exploitation (plans de transport), et des études de conception (enjeux environnementaux dans l'Oise, études des aménagements potentiels sur la ligne existante entre Orry et Creil, études acoustiques).

Peu de réflexion commune entre RP et évolution des lignes RER

Débats sur arrêt à Orry

Temps de trajet à partir d'Orry

3^{ème} voie Creil-Chantilly

↳ VAL D'OISE

6 mars 2012 à Roissy en France (15 participants) réunion intercommunale Val d'Oise

- Avancement général des études, présentation des zones de passage, modalités de raccordement sur le réseau existant, 1ers résultats des études de capacité, études acoustiques.

Attente de solutions urgentes sur l'existant,

Les élus mettent en cause la prise en compte de leurs observations, et reviennent au BDG.

8 mars 2012 à Louvres (15 participants) : groupe « services et aménagements du territoire »

- Idem Roissy

Présence d'un représentant du STIF qui présente une étude très claire des besoins de déplacements du secteur de Roissy et de sa desserte en transports collectifs.

Un représentant de l'EPA indique que sa demande lors d'une réunion précédente n'a pas été bien reprise dans le compte rendu : temps de transports très importants sur la zone de Roissy en raison de sa superficie, insiste sur prise en compte des horaires décalés et débranchement nord du BDG,

Le maire de Marly la Ville estime que les études économiques sont peu compréhensibles et n'expliquent pas à qui RP s'adressera,

Il pense que le projet apporte peu pour les valdoisiens,

Expression d'une inquiétude sur la saturation de la gare de Roissy.

8 mars 2012 à Epiais lès Louvres (11 participants): groupe « insertion, environnement, paysage

- Avancement des études de conception technico-environnementales, des études économiques, des études de capacité,
- Intervention du STIF : desserte du secteur de Roissy,
- Analyse multicritère

Un participant remet une étude sur la faune et la flore du vallon d'Orville

Mécontentement relatif au saccage du paysage déjà jugé bien abimé ; pourquoi pas des tunnels et coulées vertes comme dans l'ouest parisien ?

Grand débat sur l'insertion paysagère ; demande d'études menées par un organisme indépendant de RFF

Discussion sur déblai/remblai

Compte tenu de l'absence de certains élus lors de la réunion du 6 mars, RFF a rencontré dans les semaines suivantes les maires de Epiais-les-Louvres, Villeron, Vémars et Fosses.

VAGUE 3 (juin/juillet 2012)

26 juin 2012 à Roissy en France (17 participants) - réunion intercommunale du Val d'Oise

- Résultat de l'analyse multicritère comparative des zones de passages,
- Etude des besoins d'aménagements entre la ligne nouvelle et Creil.

Tout en respectant la présentation de RFF, Le Président de la communauté de communes Roissy-Porte de France a expliqué pourquoi il n'irait pas à la réunion publique et pourquoi les élus ne souhaitaient pas participer aux tables rondes auxquelles RFF les conviaient; « quel intérêt, pour les élus opposés au projet, de donner l'impression qu'ils s'associent à la démarche de la concertation ? »

*Ils insistent fortement sur leur opposition au projet qui n'entraîne pour eux que des nuisances et ne sert selon eux, qu'aux picards,
Faire d'abord fonctionner l'existant.*

RFF argumente en signalant que les problèmes actuels viennent d'un manque d'anticipation, d'où la nécessité de réfléchir dès maintenant sur les projets à venir.

Ils trouvent que RFF ne les écoute pas ; la situation est bloquée, et ils regrettent que leurs demandes ne soient pas prises en compte,

Les élus de Vémars auraient souhaité une carte des préjudices, et non pas des enjeux avant que ne soient ébauchées les zones de passage,

Demande récurrente : fusionner avec le BDG,

En quoi ce projet est novateur ?

Débats sur l'enfouissement de la ligne,

Le député soutient les élus, et saisira le ministre rapidement pour lui demander un examen du dossier.

27 juin 2012 à Senlis (16 participants) - Réunion intercommunale en Picardie

- Résultats des études
- Analyse des besoins d'aménagement sur réseau existant
- Analyse multicritère des zones de passage

Les échanges sont nombreux et constructifs, dans l'esprit d'une concertation, Importance de la mission confiée aux agences de l'urbanisme.

Attention aux correspondances pour Orry pour inciter à prendre le train,

Penser aux parkings pour faire face à la croissance des trafics,

Nombreux échanges sur la 4^{ème} voie à Chantilly.

28 juin 2012 à Roissy en France (13 participants) - Réunion des deux groupes de travail regroupés « services et aménagements » et « insertion, environnement, paysage »

- Analyse multicritère des zones de passage
- Besoins d'aménagements entre la ligne nouvelle et Creil
- 1ères réflexions des agences d'urbanisme

Un participant (Val d'Oise Environnement) : présentation du projet assez claire, apporte des informations nouvelles par rapport au DP ; RP est un projet pertinent ; le BDG ne résout pas les problèmes d'accessibilité au pôle de Roissy.

Attention au Vallon d'Orville (Option Sud)

2 juillet à Louvres dans le Val d'Oise - Réunion publique

(environ 150 participants)

Opposition générale pour le projet

Ambiance hostile, tendue, forte contestation, malgré les efforts de RFF pour faire comprendre et faire partager le projet.

En particulier pour la demande récurrente de fusion Barreau de Gonesse/ Roissy Picardie

RP = projet national longue distance TGV, un projet TER d'amélioration de l'accès à Roissy

BDG= projet francilien de RER= nouvelle branche du RER D qui permet de relier le RER B au niveau du PIEX et de desservir la future zone de développement du Triangle de Gonesse.

Rappel des conclusions du débat public :

- ces projets ne sont pas fusionnables, avec des objectifs distincts,
- le BDG est réservé au RER D pour garantir sa régularité,
- impossible que les TGV empruntent le BDG.

Néanmoins, un habitant de Vémars (association bien Vivre à Vémars) pense que les objectifs de RP sont pertinents et que cette liaison est intéressante ;

Le responsable de l'association Val d'Oise environnement : « la concertation se fait de façon tout à fait correcte » et que l'intérêt du BDG est encore à démontrer (n'aidera ni le 93, ni l'est du 95), n'est utile que pour le PIEX.

Tous les autres y sont opposés (Villeron, Vemars, Epiais) : aucun tracé n'est satisfaisant

Le député : projet non financé, coupe la plaine agricole, bruyant ; il demande un nouveau débat avec le ministre

Qu'on entretienne l'existant

Aucun tracé n'est satisfaisant pour l'agriculture

Souci du bruit

Le débat ne porte que sur l'accès à Roissy

Intervention de la CCI du 95 favorable au projet, car les entreprises sont persuadés que l'avenir du grand Roissy dépasse les frontières administratives et intègre la Picardie.

3 juillet à Amiens dans la Somme - Réunion publique

(Environ 80 participants)

Présence de 3 élus de Vémars,

Excellent accueil pour ce projet attendu depuis 20 ans ; unanimité de la Picardie pour ce projet,

Participation très active de la CCI,

Le Conseil général de la Somme est tout à fait favorable au projet et prépare le territoire pour l'accueil de populations nouvelles (logements, transports),

Bonne présentation de l'agence de l'urbanisme,

Ont du mal à comprendre l'hostilité des Valdoisiens,

Nombreux échanges houleux avec un habitant de Vémars,

Craintes exprimées : baisse de la qualité de service sur les lignes classiques et baisse de la desserte à TGV Haute-Picardie.

4 juillet à Creil dans l'Oise - Réunion publique

(environ 120 participants)

Le maire manifeste sa volonté d'apaiser le climat avec le Val d'Oise.

Présentation intéressante des agences de l'urbanisme mettant en évidence les conséquences urbaines autour des gares et des lignes existantes ; mise en évidence des effets positifs et maîtrise des effets négatifs,

Beaucoup d'informations et émergence d'idées nouvelles (favoriser l'utilisation du vélo),

Grande qualité des échanges.

Les verbatim ont été mis en ligne sur le site avant le 14 juillet.

Dispositif d'information et de concertation du public

Mise en place du **site internet** en Janvier 2012 : il est clair, convivial et régulièrement enrichi au fur et à mesure du déroulement de la concertation.

Un **dépliant d'information** + carte T, envoyé aux maires début mai, 80 lieux de distribution dont les gares.

Ces dispositifs m'ont été présentés avant leur mise en place

Relation avec la presse

4 communiqués de presse : septembre 2011(lancement des études), janvier 2012, (mise en ligne du site internet), mai et juin 2012 (avancement des études, réunions publiques).

3- BILAN DE CETTE CONCERTATION

↳ Conditions dans lesquelles les débats se sont déroulés

La 1^{ère} étape de concertation, comprenant une vingtaine de réunions a permis à RFF de présenter de façon claire et accessible, précise et concrète le projet, toutes les études et analyses en cours.

Nous avons pu noter une grande qualité dans la présentation des différents bureaux d'études.

Les supports de réunions ont été de qualité.

Les études ont été beaucoup plus détaillées que pour le DP.

Beaucoup d'effort de la part de RFF pour faire comprendre et si possible faire partager le projet, les réponses sont bien argumentées.

Le public a été régulièrement informé.

Les compte- rendus de réunions ont été diffusés aux participants dans des délais normaux et avec le niveau de précision requis.

La salle est souvent sollicitée pour susciter les questions et faire émerger les idées au cours des débats ; les échanges ont été riches et nombreux et le plus souvent constructifs.

Lors des réunions un maximum de participants a pu intervenir.

Les réponses de RFF sont claires, dans un souci de transparence, avec un effort de pédagogie, et en maintenant une attitude équivalente vis-à-vis des différents acteurs, qu'ils soient favorables ou non au projet.

Il y a eu une grande qualité des échanges en particulier lors des réunions publiques du mois de juillet.

A ce titre, ainsi qu'à travers le dispositif d'information mis en place tout au long de cette étape, les engagements énoncés dans la charte de concertation de RFF ont été respectés, (concertation ouverte, tournée vers l'échange, dans le respect d'un dialogue constructif, avec un rendu fidèle des débats, ainsi que leur diffusion).

L'importance de la présence d'un garant a été soulignée à plusieurs reprises.

↳ Bilan des échanges

Compte tenu du contexte, il y a un très fort contraste entre le Val d'Oise et la Picardie.

- **Sur la forme :**

On peut s'interroger sur le sens du mot « concertation » qui ne semble pas approprié lors des réunions dans le Val d'Oise compte tenu du fait que pour qu'il y ait concertation il est nécessaire de s'accorder sur un projet ; dans la mesure où le public est opposé au projet il me semble que les réunions ont été plus des réunions d'information sur l'avancement des travaux que des réunions de véritable concertation.

Il ne m'est pas apparu clairement que certaines études foncières se faisaient concomitamment avec celles du barreau de Gonesse comme cela semblait avoir été prévu et souhaité.

A noter, l'importance de la mission confiée aux agences d'urbanisme qui peuvent faire émerger l'intérêt du projet sur les deux territoires ; leur étude peut permettre de favoriser la complémentarité des territoires et atténuer les clivages entre élus picards et élus du Val d'Oise ; mesures d'impact économique, retombées attendues sur les territoires ; sans doute dommage que cette présentation n'ait pas eu lieu dans le Val d'Oise à la réunion des élus.

Il aurait été sans doute nécessaire d'insister un peu plus sur l'enjeu national du projet ; sur l'importance pour le territoire national d'un tel projet de maillage ferroviaire ; l'enjeu accès à la grande vitesse n'a pas été assez mis en avant, surtout auprès des Val d'oisiens qui manifestent un manque d'intérêt de ce projet pour eux.

Ce qui a eu pour conséquence de débattre surtout sur l'accès au pôle d'emplois de Roissy.

En revanche, le souci de concevoir un projet respectueux de l'environnement a été évident lors de chaque réunion.

Il y a eu une forte participation des associations lors de réunions des groupes de travail.

Les moments passés autour des cartes des enjeux environnementaux ont été très positifs et riches d'enseignements.

Les réunions publiques ont fait émerger des idées nouvelles (comme faciliter l'utilisation du vélo par ex) mais on peut déplorer une assez faible participation à ces réunions malgré tous les moyens mis en œuvre pour leur organisation.

- **Sur le fond**

Forte opposition de la part du Val d'Oise

Leurs prises de position se sont souvent concentrées sur le trajet domicile- travail vers la plateforme de Roissy ; ils ne se sentent pas entendus, reviennent souvent sur la fusion avec le Barreau de Gonesse ;

Ils demandent une meilleure prise en compte de leurs propositions et une meilleure écoute, Ne voient aucun intérêt pour eux dans ce projet, mais que des nuisances (environnement, bruit) alors qu'ils en ont déjà beaucoup (avions, A1, N104, TGV nord) ; selon eux, ce projet n'est que pour les Picards et manque d'atouts pour les Val-d'oisiens.

Le projet est mal compris

Pour eux seul le coût de l'opération est pris en compte pour le choix de la zone de passage. Ils contestent ce processus de concertation, car pour eux tout était déjà prévu.

Toutefois des voix (habitants, entreprises dans le Val d'Oise) se sont montrés plus ouverts, voire favorables au projet.

Projet très attendu par la Picardie, accès à la grande vitesse

Quelques remarques :

Prendre en compte son développement touristique

Attractivité de la Picardie

Aménagement de la gare de Creil

Optimiser les correspondances à Survilliers

La volonté des élus picards de remédier au climat d'opposition avec les Val d'oisiens s'est manifestée lors des réunions publiques.

↳ Principales demandes récurrentes

- améliorer les transports existants (saturation du RER D)
- enfouissement de la ligne
- une vision plus cohérente de l'ensemble des projets en matière de transports
- améliorer l'accès aux emplois du sud de la plateforme
- arrêt à Survilliers

↳ Principales inquiétudes exprimées

- prix du billet
- impact sur les ouvrages existants, sur la faune, sur les sites archéologiques
- conséquences acoustiques
- fragilisation de la profession agricole
- prise en compte des horaires décalés
- baisse de la qualité de service sur les lignes classiques existantes
- baisse de la desserte de la gare TGV Haute-Picardie

Les études comparatives montrent un avantage pour la zone de passage centre-nord qui propose un trajet qui s'éloigne des habitations et qui permet l'optimisation du linéaire global Survilliers-Vémars ;

Les études relatives aux aménagements à envisager sur les lignes existantes ont bien avancé et se poursuivent.

↳ Le rôle de garant

J'ai pu exercer mon rôle de garante dans le respect des principes garantissant le bon fonctionnement de la concertation.

Présente à toutes les réunions sauf une (réunion publique de Creil).

Les comptes rendus de certaines réunions m'ont été soumis avant leur diffusion et mes remarques prises en considération.

Le chef de projet RFF m'a régulièrement consultée (déroulement des réunions, présentation du site internet et des documents d'informations.) informée du déroulement du processus, invitée aux réunions préparatoires, et a toujours été disponible pour tout échange en dehors des réunions.

Je n'ai été sollicitée qu'une fois par le Maire de Villeron ; il estimait qu'un compte rendu ne mentionnait pas que la commune de Villeron était contre le projet comme cela avait été manifesté lors de la réunion ; une réponse a été faite par RFF.

Chargée d'évaluer la qualité de cette concertation, dans le respect des règles posées dans sa propre Charte et par les principes du débat public, je constate que le maître d'ouvrage a réalisé, sur cette étape 1, étalée sur 9 mois, un effort qui a permis de mener une concertation conforme aux principes de transparence et de sincérité, même si je constate qu'elle n'a pas permis de lever l'opposition de certains élus et les inquiétudes des riverains qui devront trouver des réponses dans la suite de la concertation.